

Ouest Provence

N° 37 décembre 2011

Cornillon-Confoux • Fos-sur-Mer • Grans • Istres • Miramas • Port-Saint-Louis-du-Rhône

Budget 2012, place à la concorde



Le débat d'orientation budgétaire a recueilli l'adhésion unanime du comité syndical. Le désendettement et l'accroissement des dotations aux communes sont la charpente de la nouvelle structure financière de Ouest Provence.

Le 17 novembre, Bernard Granié, le président de Ouest Provence, a soumis au comité syndical, les grandes lignes de la politique budgétaire intercommunale. Ce débat d'orientation budgétaire (DOB) préfigure les priorités affichées dans le budget 2012 et jette les fondations d'une nouvelle structure financière axée sur la fin du recours à l'emprunt *(voir page 2)* et sur une redistribution accrue des ressources aux communes. Entamés depuis quatre années, le désendettement et l'autofinancement de l'intercommunalité vont donc se poursuivre. Unanimement, dans un esprit de concorde et de responsabilité, les maires des communes de Ouest Provence ont chaleureusement salué ce choix, d'autant plus que les communes verront leurs dotations progresser. La suppression de la taxe professionnelle a généré de profonds changements de la fiscalité des territoires. En 2009, 85 % des ressources de Ouest Provence étaient tirés de la taxe professionnelle que

- suite page 2 -



14ème édition des Élancées
L'enfance de l'art

- Lire page 6 -





Édito
Bernard Granié
Président de Ouest Provence

La décision unanime, que viennent de voter les délégués communautaires de Ouest Provence dans le cadre du budget principal, afin de passer par zéro le montant de l'emprunt et de réduire l'endettement de manière déterminante, est très salutaire pour l'avenir de notre Intercommunalité.
Au cours de ces quatre dernières années, notre dette a déjà diminué de 76 millions d'euros.
Compte tenu de la crise financière des collectivités locales en France qui devrait se poursuivre et même se durcir au cours des trois à cinq prochaines années, nous voyons aujourd'hui, que nous avons eu raison de commencer à nous désendetter progressivement.
L'année 2012 sera un nouveau cap, car notre intercommunalité n'empruntera pas pour la première fois de son histoire, tout en maintenant le niveau des investissements.
Pour imager mon propos, je dirais que c'est un peu comme un régime minceur permettant de vivre normalement en faisant attention.
Si nous avons la capacité de continuer dans cette démarche, on peut raisonnablement estimer, que nous aurons réussi à purger notre dette à l'horizon 2020.
Cette perspective vaut la peine de se "serrer la ceinture" dans une période, où l'argent n'a jamais été aussi rare et aussi cher pour les familles, les associations, les entreprises, les collectivités et l'État.
Le dernier état du chômage fait apparaître que la situation de l'emploi s'est encore dégradée, alors que la crise touche déjà de nombreuses familles.
Dans la limite des compétences, que lui donne la loi, Ouest Provence mobilisera ses moyens pour accompagner les personnes les plus en difficulté

Dans ce contexte assez préoccupant pour tous, la période des fêtes sera la bienvenue car propice à mettre entre parenthèses les situations difficiles, que nous vivons autour de nous.
La convivialité fait toujours du bien au moral.
C'est dans cet esprit que je vous souhaite sincèrement un Noël et un début d'année très joyeux et les plus chaleureux possibles.

Budget 2012 - suite de la page 1-

Place à la concorde

payaient les entreprises. Aujourd'hui, 73 % des recettes de l'intercommunalité reposent sur les dotations d'État. Ce renversement signe la fin de l'autonomie financière des collectivités. Le pouvoir de décision de Ouest Provence ne concerne désormais que 22 % des ressources fiscales.
La contribution de l'industrie lourde dans le budget intercommunal a été divisée par sept. En 2011, le montant total des budgets de Ouest Provence (budget principal, eau, assainissement, déchets, transports...) s'élevait à 386,3 millions d'euros.

14 millions pour la péréquation

La loi de finances pour 2012 institue un fonds de péréquation national auquel doivent abonder les communes et intercommunalités les plus "riches" au profit des plus pauvres. Dans le département des Bouches-du-Rhône, l'ensemble des prélèvements s'élève à 33 millions, dont près de la moitié affecte Ouest Provence (14 millions).
Dans le même temps, la communauté urbaine Marseille Provence Métropole bénéficiera d'un reversement de 41,5 millions d'euros au titre de cette péréquation.
Bernard Granié déplore que le législateur n'ait pas pondéré ce prélèvement en fonction des revenus des habitants qui sur le territoire de Ouest Provence sont largement inférieurs à la moyenne nationale et de la présence de sites classés "Seveso".

Fos, pourvoyeur de ressources fiscales

Le travail réalisé par le président de Ouest Provence auprès des parlementaires afin de réduire les effets de la péréquation se poursuit et trouve un écho favorable, même dans les rangs de la majorité présidentielle.
Reste que l'avenir est incertain. Les services de Ouest Provence ont effectué un travail de prospective et ont retenu deux hypothèses, avec ou sans les investissements des projets Fos Faster et Fos Tonkin, c'est-à-dire la construction d'un nouveau terminal méthanier et l'extension d'un second.
Sans ces investissements, les recettes de fonctionnement de Ouest Provence ne progresseraient quasiment pas entre 2012 et 2020 et s'établiraient à 234 millions d'euros. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement passeraient de 177 millions à 205 millions. Dans l'hypothèse plus favorable, les recettes progresseraient de 24 millions en huit ans. De quoi encaisser la hausse des dépenses incompressibles et maintenir une politique de désendettement tout en soutenant l'investissement dans les communes.



Bernard Granié entouré des maires le 17 novembre lors du débat d'orientation budgétaire.

Une progression constante des dotations aux communes

L'accroissement des dépenses en faveur des communes membres, (dotation de solidarité, enveloppes pour l'investissement) constitue un axe majeur des orientations budgétaires débattues le 17 novembre lors du comité syndical. Le choix de Ouest Provence est de parvenir à un total de 99 millions d'euros de dotations et d'investissement en 2015. Pour Cornillon-Confoux, les dépenses de Ouest Provence passeraient de 576 339 euros en 2012 à 608 290 en 2015, de 19,5 millions à 20,5 millions pour Fos-sur-Mer, de 43,3 à 45,1 pour Istres, de 24,7 à 25,7 pour Miramas, de 4,6, à 4,9 millions pour Port-St-Louis et de 2,1 à 2,3 millions pour Grans. Notons qu'entre 2011 et 2012, ces dotations progressent en moyenne de 5 % pour l'ensemble des communes.

Taxe habitation, baisse de la part intercommunale

La réforme de la taxe professionnelle n'a pas seulement modifié l'impôt des professionnels mais a rebattu les cartes de la fiscalité locale. C'est dans ce cadre que la taxe d'habitation départementale a été transférée à l'échelon intercommunal. Dans le même temps, l'État abandonnait une partie des frais de gestion qu'il percevait auparavant. Le taux de la taxe d'habitation intercommunale est désormais la somme du taux départemental et des frais de gestion. Il s'élève à 10,23 %. Il s'en suit une hausse apparente, mais celle-ci est fictive car ces modifications n'ont pas d'impact sur l'impôt acquitté par le contribuable.
Par ailleurs, les élus de l'intercommunalité se sont engagés à l'occasion du comité syndical du 17 novembre dernier, à diminuer de 10 % en 2012 et de 5 % en 2013 le taux intercommunal de taxe d'habitation et du foncier bâti. Cette baisse des impôts permettra d'équilibrer globalement la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères due à l'harmonisation de son taux entre toutes les communes de Ouest Provence.
Cett augmentation sera donc indolore pour les contribuables.

OUEST PROVENCE Bimestriel n°37, décembre 2011 Directeur de la publication : Bernard Granié - Rédaction : Mission promotion et communication de Ouest Provence - Conception, réalisation : Mission promotion et communication - Crédits photos et illustration : Vincent Biron, MPC Ouest Provence - Dépôt légal : 17 mars 2010 - Numéro ISSN : ISSN 1764-3295 Impression : Imprimerie IPS - Diffusion : 43000 exemplaires dans les six communes de Ouest Provence - Ce journal est imprimé sur papier recyclé - Nous écrire, donner votre avis : Mission promotion et communication SAN Ouest Provence Chemin du Rouquier B.P 10647 13808 ISTRES cedex. Tél. 04 42 56 16 16 - webmestre@ouestprovence.fr - www.ouestprovence.fr

Débat d'orientation budgétaire

Ils ont dit

Frédéric Vigouroux, maire de Miramas



Les orientations budgétaires traduisent une gestion à la fois prudente et dynamique. Une gestion des finances de l'intercommunalité qui profite aux communes, puisqu'elles vont bénéficier d'une plus grande redistribution des ressources et qui profite également aux habitants qui vont constater dès 2012, une baisse de la taxe d'habitation. Ce débat d'orientation budgétaire nous offre également une grande visibilité sur l'avenir. Cette visibilité permettra aux communes d'élaborer leur budget dans un cadre déterminé (…) La force de notre territoire est de pouvoir encore accueillir des industries.

Yves Vidal, maire de Grans



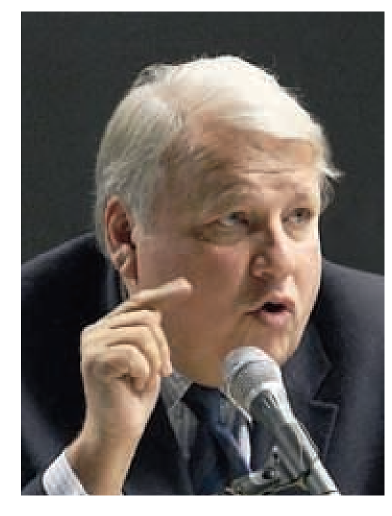
Le travail réalisé au cours de la mandature nous permet aujourd'hui d'être sereins. Les communes vont en effet pouvoir bénéficier d'une enveloppe de quatre millions d'euros supplémentaires pour l'investissement (…) L'objectif de réduction de la dette, la vision à court et long terme de nos ressources traduisent toute la qualité de nos orientations budgétaires. (…).
L'hypothèse d'être absorbé dans le grand Marseille afin de récupérer les ressources de nos industries n'est plus d'actualité, puisque nous allons contribuer à hauteur de 30% au fonds de péréquation que va percevoir Marseille. La solidarité est faite.

Jean-Marc Charrier, maire de Port-St-Louis



Les orientations budgétaires qui nous sont présentées et qui seront l'armature de notre budget 2012 vont dans le sens d'une amélioration du service public et des équipements publics. (…) Le contexte est difficile, la crise frappe durement les familles de Ouest Provence qui ont besoin de l'accompagnement et du soutien de nos collectivités (…). Tout le travail de lobbying réalisé par Bernard Granié depuis deux ans pour défendre auprès des parlementaires et de l'État, les territoires industriels a considérablement réduit les effets négatifs de la réforme des finances des collectivités.

François Bernardini, maire d'Istres



Les orientations budgétaires prennent en compte les communes, dont Ouest Provence est l'outil d'aménagement. On peut se réjouir que notre intercommunalité ait su anticiper et intégrer l'avenir de ses dépenses en prenant notamment en compte la péréquation. Pour moi qui sors tout juste d'un plan de redressement des finances de la ville, c'est fantastique. Nous sommes Byzance, par le volume de nos ressources, mais ne devenons ni Beyrouth, ni Damas. Dans les communes, nous pouvons réfléchir à nos propres restrictions, mais nous avons tous des projets, des ambitions et des demandes fortes de la part des habitants.

René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer



Chacun reconnait la contribution essentielle de Fos-sur-Mer aux ressources de Ouest Provence. Notre ville a cependant de gros besoins. Elle a aussi de gros combats à mener. Dans les prochains jours un débat public va être lancé sur l'extension de l'incinérateur de Marseille Provence Métropole. Le réseau routier est inadapté au trafic, au développement de la zone industrielle et au bien-être des habitants. Nous avons besoin d'une déviation, c'est une évidence. Dans tous ces combats, je me retrouve parfois seul. La solidarité doit aller dans les deux sens.

Nota bene Daniel Gagnon, le maire de Cornillon-Confoux, en déplacement professionnel étranger n'a pas été en mesure de participer au débat d'orientation budgétaire. Il a été préalablement consulté par Bernard Granié à qui il a donné son accord sur les grandes orientations du budget 2012.



En finir avec la dette

« *En 2007, l'encours de la dette de Ouest Provence s'élevait à 267 millions d'euros. En 2011, cette encours était de 195 millions, notre objectif est de parvenir à un encours de 134 millions en 2015, soit une réduction de moitié en huit ans »,* a annoncé Bernard Granié, lors du débat d'orientation budgétaire.
Dans un contexte de crise des marchés financiers, les banques se montrent frileuses à l'endroit des collectivités, *« mais heureusement nous n'avons plus besoin d'emprunter. Nous avons fait le pari, dès le début de la mandature de dynamiser l'autofinancement et d'accroître notre capacité de remboursement. Celle-ci était de 13 ans en 2009, elle est désormais de 3,5 ans »* a souligné Bernard Granié. Le choix de Ouest Provence lors du débat d'orientation, s'est porté sur la fin du recours à l'emprunt. D'autant que ce dernier *« a davantage vocation à être mobilisé pour des investissements exceptionnels et ces dernières années, le niveau d'investissement a été régulier avec des enveloppes définies par période ».*
Dans un cadre financier contraint, notamment en raison de l'accroissement de la dépendance de l'intercommunalité vis à vis des dotations de l'État, le président de Ouest Provence estime *« plus aisé, d'ajuster des dépenses d'investissement que des dépenses de gestion ».*
Pour prévenir les prochaines années difficiles, Ouest Provence a donc décidé pour la première fois de ne pas recourir à l'emprunt et d'autofinancer la totalité de ses investissements.
C'est au prix de ces efforts exceptionnels, ainsi que d'une maîtrise des dépenses que Ouest Provence espère parvenir à équilibrer ses budgets futurs, sans diminution du niveau des services offerts à la population et en dépit des mesures prises par l'État au détriment des territoires industriels.



Istres
DES COURTS BIEN COUVERTS
Entamés en avril, les travaux de la plaine René Davini à Istres se poursuivent. Deux bâtiments de 4 200 m² sont en phase d'achèvement. Ils abriteront quatre courts de tennis et quatre de squash dont un central avec une tribune de cent places, un club house, des salles de réunion, des bureaux, une infirmerie, une buvette…
La 14ème édition de l'Open d'Istres se déroulera en partie sous un toit. La fin des travaux est prévue au cours du premier semestre 2012. Cet équipement de 6,3 millions d'euros a été financé par Ouest Provence.

Formation
ETUDIER CHEZ L'HABITANT



M. et Mme Blanc, un couple de Fosséens, accueillent depuis la rentrée scolaire, Lucas Ertzscheid, originaire des Alpes de Haute-Provence et étudiant de Bac Pro électrotechnique.

Le centre de formation des apprentis de Provence (CFAI), la Direction de l'emploi et de la cohésion sociale de Ouest Provence, le Comité local pour le logement autonome des jeunes et la Maison familiale de vacances à Istres ont mis en œuvre un dispositif d'hébergement destiné aux jeunes scolarisés dans les établissements professionnels de Ouest Provence. Plusieurs propriétaires d'Istres, Fos-sur-Mer et Miramas proposent des chambres chez l'habitant et sont intégrés à ce dispositif. Les loyers peuvent aller de 95 € à 300 € par mois. C'est le CLLAJ qui est référent technique pour les propriétaires et les conseille dans leurs démarches locatives. Un hébergement en demi-pension pour les étudiants majeurs est proposé par la Maison familiale. En novembre, quinze jeunes bénéficiaient de ce dispositif. Ils poursuivent leurs études au CFAI ou avec le Greta.

Contact : CLLAJ, bât. C7 - Allée des Echoppes BP 597 - 13806 Istres Cedex. 04 42 55 13 77
cllaj.ouestprovence.@wanadoo.fr.



Fos-sur-Mer
RESTER EN PAIX
La première tranche de l'extension du cimetière Beaume Loubière à Fos-sur-Mer est achevée. Entamés en mars 2001, les travaux ont permis un agrandissement du site d'une surface de plus de 7 000 m². Au terme de la seconde tranche, le cimetière sera étendu de 17 000 m². Le site compte désormais 180 caveaux supplémentaires. La maîtrise d'ouvrage de l'extension a été assurée par Ouest Provence. Le montant total de l'opération s'élève à 822 000 euros, financés pour moitié par l'intercommunalité et le Conseil général.

Centre d'art contemporain
IN SITU, NUMÉRO 3



La plate forme Ouest Provence des arts visuels (Poparts) qui regroupe le Centre d'art contemporain (CAC), l'artothèque intercommunale et l'Adapp Ouest Provence (association intercommunale pour le développement des arts plastiques et du patrimoine) produit la collection “In situ”. Il s'agit d'éditer des catalogues qui sont la mémoire de chacune des expositions organisées au Centre d'art contemporain. Le troisième numéro consacré à l'exposition *Vertige* de Lilian Bourgeat qui se tient jusqu'au 15 janvier, est distribué depuis le 1er décembre.
Déjà paru : Bruno Peinado, *Les 3 princes de Serendip*, près de la fontaine moussue, Nicolas Picemin, *Nous n'irons plus au bois.*
Disponibles au CAC, prix 10 euros.

Centre d'art contemporain intercommunal - 2, rue A. Daudet 13800 - Istres Tél. 04 42 55 17 10
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi et dimanche de 14h à 18h. Fermé le lundi matin.

Santé
COLLECTE DES DÉCHETS MÉDICAUX
Ouest Provence et l'association Alma Mater, en partenariat avec l'ordre des pharmaciens, l'association des diabétiques et les officines partenaires, lancent un nouveau dispositif sur le territoire intercommunal pour le traitement des déchets médicaux.
L'association Alma Mater, créée en 1998, organise la collecte et l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux dans un objectif de santé publique et de protection de l'environnement. Les personnes du territoire intercommunal auto-médicalisées par injection vont pouvoir recevoir gratuitement de leur pharmacien une boîte leur permettant de collecter les aiguilles usagées. Une fois pleine, il suffit de la rapporter au pharmacien. Alma Mater se charge du ramassage des boîtes chez les pharmaciens tous les trois mois et de l'acheminement vers un centre agréé.
Ce dispositif est entièrement gratuit pour les pharmaciens et les patients. Ouest Provence finance cette opération en versant une subvention annuelle de 20 000 € à l'association Alma Mater.

Développement économique

Stimuler l'avenir industriel



Ouest Provence et le Pays de Martigues lancent une action en faveur de l'industrie avec pour objectif de définir des axes prioritaires de développement économique afin de concrétiser à court terme des projets industriels.

« L'*impulsion économique vient du local, d'un territoire qui sait se rendre attractif et prend son destin en main,* explique Gilbert Ferrari, vice-président de Ouest Provence délégué aux pôles de compétitivité et aux zones d'activité. *Nous avons entamé une réflexion en ce sens lors de la journée « Ouest Etang de Berre : un territoire d'avenir industriel » tenue le 15 novembre 2010 ».* Cette concertation a réveillé les consciences et contribué à dégager les principaux enjeux industriels à venir par filières. *« Nous devons faire des choix assumés, nous mettre d'accord sur ce que doit être l'industrie en tant que vecteur de développement,* reprend Gilbert Ferrari. *Nous pourrons alors produire un projet économique opérationnel commun et partagé. Faudra-t-il privilégier les bio-carburants de deuxième génération ? L'industrie de valorisation? L'agro-alimentaire ? Vers quels pôles de compétitivité pouvons-nous nous tourner ? Autant de questions auxquelles l'étude pourra répondre ».*

À court et moyen terme, il s'agira de mettre en œuvre des projets permettant de traiter les problématiques de l'accueil de la sous-traitance, des espaces de services aux transporteurs, des conditions d'accueil des salariés des grands arrêts et des grands chantiers de la zone industrialo-portuaire. Ces sujets correspondent déjà à des attentes de la part des professionnels. Ils constituent des sources d'emplois et de développement économique. À moyen et long termes, l'ambition de l'action est d'ouvrir un consensus sur un ou plusieurs vecteurs de développement industriel à forte valeur ajoutée en lien avec l'attractivité industrialo-portuaire de cette zone permettant la création de nouveaux emplois durables.

Outre les partenaires institutionnels du développement économique (Grand Port Maritime de Marseille, Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence, DIRECCTE, SGAR, Conseil régional, Provence Promotion), la démarche proposée associe les professionnels des filières existantes et/ou leurs fédérations professionnelles, les experts et représentants des pôles de compétitivité, les partenaires sociaux.

Interview

Gilbert Ferrari

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET AUX ZONES D'ACTIVITÉ



Etes-vous confiant en l'avenir industriel de Ouest Provence ?

Il existe une prise de conscience des dangers de la désindustrialisation au niveau national. Les positions officielles changent, il suffit d'écouter les grands discours des ténors politiques à la veille des présidentielles pour s'en convaincre. Ce changement est particulièrement impulsé par le dynamisme des politiques locales qui pèsent sur les institutions. Les positions en faveur des territoires industriels, tenues par Bernard Granié au sein des instances nationales dans lesquelles il siège, ne sont pas étrangères à ce changement. Je ne manifeste pas un optimisme béat, mais suis confiant en l'avenir industriel de notre territoire. Notre collectivité possède de bonnes cartes pour gagner ces enjeux.

De quelle nature sont ces atouts ?

Nous n'avons rien perdu de nos installations industrielles. Même si elles ont sérieusement souffert de la crise de 2008, aucune ne s'est délocalisée. La décision d'ArcelorMittal de moderniser son site et de poursuivre ses recrutements est un signe encourageant. La culture de notre territoire est industrielle. Nous voulons continuer à faire de l'industrie le moteur de notre économie locale. Nous faisons donc en sorte de rendre Ouest Provence attractif, grâce à une politique volontariste et qualitative d'aménagement du territoire, à une ingénierie d'implantation et des mesures en faveur de la formation professionnelle.

Quelles sont les perspectives concrètes ?

Tout en étant confiant en l'attractivité industrielle de notre territoire, nous restons prudents. Le danger réside dans le fait que le modèle économique est passé de l'industrialo-portuaire au portuaire industriel c'est-à-dire essentiellement à la logistique. Nous voulons nous ouvrir à d'autres formes de développement industriel, en nous inscrivant dans la dynamique des pôles de compétitivité. À ce titre, Ouest Provence s'apprête à investir plusieurs millions d'euros sur une zone dédiée aux innovations aéronautiques. Nous allons acquérir et adapter des locaux industriels pour convaincre des porteurs de projets de s'installer sur le territoire. Tout en veillant au tissu des PME/PMI, véritable ciment de l'économie, que nous voulons développer et améliorer.

Développer l'attractivité



Ce dernier trimestre 2011, Distriport compte deux nouvelles implantations d'importance : Distrimag, la société de logistique des magasins Maisons du monde d'Europe et le géant américain du jouet Mattel. Dans le même temps, une quinzaine de PME et PMI actent leur confiance dans le dynamisme économique intercommunal en s'ancrant au sein des zones d'activités du territoire Ouest Provence. L'intercommunalité se veut un espace de réussite. Elle soutient le développement économique, en proposant une ingénierie d'implantation, une aide à la création d'entreprises ainsi qu'un accompagnement à l'innovation. Concrètement, la collectivité dispose de cinq leviers d'actions sur le tissu économique. *«Nous offrons un service d'ingénierie à l'implantation,* insiste Gilbert Ferrari. *L'assistance à la constitution des dossiers financiers ou d'aides publiques, la recherche de solutions urbanistiques, l'élaboration de plan de formation sont des compétences que nous cultivons. Grâce à sa responsabilité en matière d'aménagement du territoire, Ouest Provence joue un rôle clé sur le foncier. La collectivité peut constituer une réserve foncière qui anticipe et facilite les implantations. En outre, le territoire intercommunal offre un cadre de vie exceptionnel, recherché par les entrepreneurs. Tant en terme d'offres de logements que d'activités de loisirs».* La politique volontariste en matière de formation professionnelle est aussi un atout en faveur de l'attractivité du territoire. *«En dernier lieu,* conclut Gilbert Ferrari, *nous sommes très actifs au sein des réseaux économiques. Les entrepreneurs peuvent s'appuyer sur notre politique de promotion du territoire».*

14ème édition des Élancées, un événement Ouest Provence

L'enfance de l'art



Les enfants des écoles de Port-Saint-Louis participent à des ateliers avec la compagnie Piccola Velocità.

Le festival intercommunal des arts du geste organisé par Ouest Provence se déroulera du 17 au 26 février. L'édition 2012 est marquée par une présence accrue des compagnies en milieu scolaire. Tous les spectacles de danse seront précédés d'ateliers.

« Les artistes donneront les clés de leurs spectacles aux enfants, grâce à des ateliers. Tous les spectacles de danse seront précédés d'ateliers. Les enfants pratiqueront des mouvements qu'ils retrouveront sur les plateaux durant le festival. Offrir des bases aux enfants est un des fondamentaux des Élancées, et pour la première fois depuis la création du festival des ateliers ont été animés dès les mois d'octobre, novembre », explique Anne Renault, directrice artistique au sein de la régie culturelle de Ouest Provence, Scènes et Cinés.

Depuis le mois de novembre, 120 élèves gransois de classes de CE1 et CE2 ont ainsi participé chaque semaine à un atelier animé par le chorégraphe Jacques Fargearel qui présentera le 22 février à Grans un spectacle de danse hip-hop, *Ces deux-là !*

Le festival s'adresse à un public familial

À Port-Saint-Louis-du-Rhône, les ateliers ont débuté en octobre dans quatre classes maternelles. Ils sont animés par la compagnie Piccola Velocità et mêlent les arts plastiques et la danse. La compagnie présentera le spectacle *Jeune Pousse* et d'autres élèves de Port-Saint-Louis-du-Rhône recevront la visite des artistes pour des séances d'initiation.

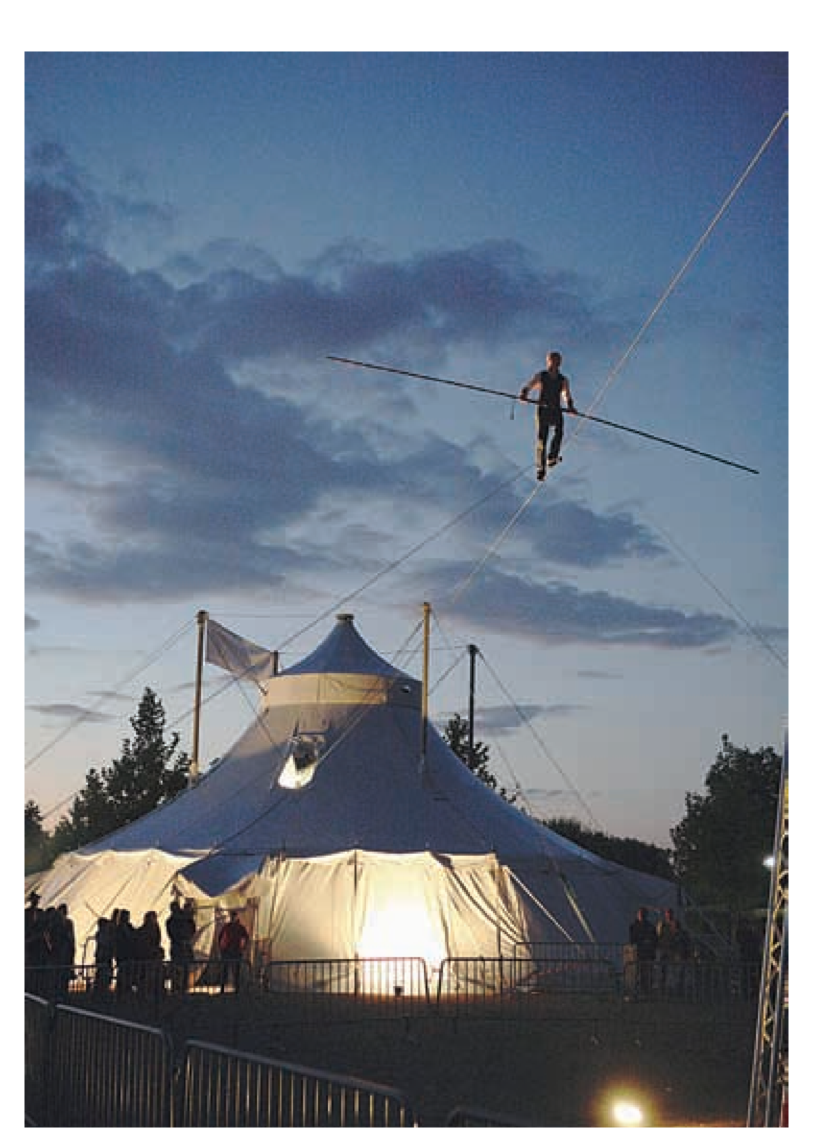
À Istres et Miramas, des ateliers ont été menés par la compagnie espagnole Aracaladanza et près de 1200 élèves âgés de 5 à 8 ans seront sensibilisés par les artistes. Cette quatorzième édition des Élancées est également marquée par une ouverture vers les compagnies internationales. *« Nous accueillons des compagnies régionales, nationales, mais aussi cette année, d'Espagne, de Guinée, de Colombie et du Canada. Le festival c'est aussi une partie importante de cirque et toutes les villes de Ouest Provence vont accueillir des troupes importantes. L'humour et la nouvelle magie sont aussi au rendez-vous »* souligne Anne Renault.

La régie culturelle de Ouest Provence a souhaité cette année maintenir une programmation importante et de qualité à l'attention d'un public le plus large possible. Les Élancées ne sont pas interdits aux adultes. Bien au contraire. Le festival s'adresse à un public familial.

EN SAVOIR PLUS

Programmation, réservations et tarifs sur scenesetcines.fr

PROGRAMME*



Vendredi 17 février 18h30
Espace Gérard Philipe
Port-Saint-Louis-du-Rhône
Théâtre dansé / *Jeune pousse*
Cie Piccola Velocità

Vendredi 17 février 20h30
Samedi 18 février 18h30
Théâtre de l'Olivier Istres
Cirque / *Urban* **Cie CirColombia** (Colombie)

Dimanche 19 février 11h
Espace Robert Hossein Grans
Dimanche 19 février 20h30
Sous le Magic Mirror Istres
Cirque humouristique
Les Moldaves
Cie PasVuPasPris

Samedi 18 février 17h
Théâtre la Colonne Miramas
Danse / *Nubes*
Cie Aracaladanza (Espagne)

Samedi 18 février 20h30
Le Théâtre Fos-sur-Mer
Cirque / *Foté Foré*
Cirque Mandingue (Guinée)

Mardi 21 février 18h30
Théâtre de l'Olivier Istres
Danse / *Pequeños Paraísos*
Cie Aracaladanza (Espagne)

Mardi 21 février 20h30
Théâtre La Colonne Miramas
Cirque / *Pfffffff !*
Cie Akoreacro

Mercredi 22 février 10h et 15h
Espace 233 Istres
Théâtre dansé / *Bzz… Pièce pour une apicultrice et une abeille*
Cie Piccola Velocità

Mercredi 22 février 16h
Le Théâtre Fos-sur-Mer
Danse bagarre étoiles filantes
Pogo **Groupe Noces**

Mercredi 22 février 18h30
Espace Robert Hossein Grans
Danse hip hop / *Ces deux-là !*
Cie du Sillage

Jeudi 23 février 18h30
Vendredi 24 février 20h30
Samedi 25 février 18h30
Dimanche 26 février 16h
Sous chapiteau Istres
Cirque / *Pour le meilleur et pour le pire*
Cirque Aïtal

Jeudi 23 février 18h30
Samedi 25 février 15h et 20h30
Dimanche 26 février 15h
Sous chapiteau Fos-sur-Mer
Cirque / *L'Homme-Cirque*
De et avec David Dimitri

Jeudi 23 février 20h30
Vendredi 24 février 20h30
Théâtre de l'Olivier Istres
Cirque / *Psy, une circothérapie pour toute la famille*
Les 7 doigts de la main

Vendredi 24 février 18h30
Samedi 25 février 18h30
Théâtre La Colonne Miramas
Cirque / *Murmures des murs*
Victoria Thierrée-Chaplin

Vendredi 24 février 20h30
Espace Gérard Philipe
Port-Saint-Louis-du-Rhône
Humour, clown / *Mélange 2 temps*
BP Zoom

Samedi 25 février 17h
Espace 233 Istres
Magie, mentalisme / *Synapses*
Viktor Vincent

Dimanche 26 février 16h
Théâtre de l'Olivier Istres
Cirque / *Sur la route…*
Cie Les Colporteurs

** sous réserve de modifications*

Renseignements et réservations

Le Théâtre de Fos : 04 42 11 01 99 - Espace Robert Hossein : 04 90 55 71 53 - Théâtre de l'Olivier : 04 42 56 48 48 - Théâtre La Colonne : 04 90 58 37 86 - 04 90 50 05 26
Espace Gérard Philipe : 04 42 48 52 31 - Scènes et Cinés Ouest Provence : 04 42 56 31 88 - www.scenesetcines.fr

Un conseil de développement pour dynamiser la politique culturelle





Olivier Bianchi président de la commission culture de l'AdCF, Yves Vidal vice-président délégué à la culture de Ouest Provence.

Ouest Provence s'engage à mettre en place un conseil de développement culturel à l'échelle du territoire.

Les 20 et 21 octobre, Ouest Provence a accueilli un colloque sur la gouvernance culturelle à l'aune de la réforme des collectivités. Organisé en partenariat avec l'Assemblée des communautés de France (AdCF*), la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC) et le soutien de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC), ce temps de réflexion a permis aux élus, artistes et techniciens de plancher durant deux jours sur la problématique de la gouvernance culturelle et de ses projets. À l'issue des débats et ateliers, l'ensemble des participants s'est accordé sur *«la nécessité d'une responsabilité partagée dans l'élaboration des projets culturels qui donnent un sens aux politiques territoriales, mais aussi d'une évaluation participative. Un enjeu de taille pour les intercommunalités au moment où la réforme territoriale les malmène»*, a conclu Yves Vidal, vice-président de Ouest Provence, délégué à la culture. Construire un projet culturel est un signe de confiance de la part des élus, dans la mesure où la culture est un élément porteur et fédérateur des politiques publiques. Pour Florian Salazar-Martin, adjoint à la culture de Martigues et vice-président de la FNCC, *«l'intercommunalité est l'espace idéal et pertinent pour innover en matière de culture. À nous, ses représentants de trouver des espaces pour construire de l'imaginaire, de l'émancipation, de la transversalité».* Olivier Bianchi, maire adjoint à la culture de Clermont Ferrand et président de la commission culture de l'AdCF, va dans le même sens : *«L'intercommunalité est le lieu même de la lutte contre les inégalités territoriales. Elle correspond à ce que vivent nos citoyens aujourd'hui. Nous devons donc proposer des politiques publiques en phase avec cette réalité ». «Ces politiques publiques,* a conclu Jean-Pierre Saez, directeur de l'OPC, *doivent être des pactes passés entre l'État, les collectivités territoriales et les citoyens qui nous permettront de surmonter la crise de civilisation que nous traversons ; ce que nous ferons grâce à des stratégies offensives de partenariat et de coopération».*

Ce colloque a marqué une étape décisive dans l'accompagnement des élus comme des professionnels dans la construction d'une politique culturelle appropriée aux territoires intercommunaux. *«La culture ne peut être sectorisée, elle traverse tous les champs de notre action,* a résumé Yves Vidal. *La question de la gouvernance passe nécessairement par une démarche participative où les acteurs culturels, les artistes, la société civile doivent être sollicités ».*

Fort de ces conclusions, au nom du président de Ouest Provence, Yves Vidal s'est engagé *« à mettre en place un conseil du développement culturel où élus, professionnels de la culture, associations d'habitants et acteurs de la société civile seront réunis dans l'objectif d'optimiser nos politiques culturelles notamment en terme de proximité avec la population».*

**L'AdCF promeut la coopération intercommunale et contribue aux grands débats sur l'organisation territoriale, la réforme de la fiscalité locale et l'exercice des compétences décentralisées.*



Rendez-vous avec Emanuel Gat

Entre les représentations sur des scènes internationales de sa dernière création *Brilliant Corner*, qui font de lui un remarquable ambassadeur pour le territoire Ouest Provence, le chorégraphe Emanuel Gat a fait une escale automnale à la Maison intercommunale de la danse à Istres, *« un endroit où je peux me poser et travailler dans des conditions exceptionnelles»*, souligne le danseur. *«Douze à treize semaines de travail, étalées de juillet 2010 à juin 2011, ont été nécessaires à l'écriture de* Brilliant Corners, explique le chorégraphe en résidence sur le territoire de Ouest Provence depuis quatre années. *Des étapes de restitution publique ont été possibles, grâce à un partenariat avec Scènes et Cinés. Cette longue période de travail m'a offert une approche différente de la création, un travail plus en profondeur ».* Après plus de quinze représentations, dont la première lors de la Biennale de Venise de juin 2011, Emanuel Gat et ses danseurs apprécient toujours les pauses à la Maison de la danse qui leur donnent l'occasion de *« rendre vivante notre chorégraphie, de la maintenir en perpétuel mouvement, non figée dans le temps ».*

Dès mai 2012, Emanuel Gat s'attaquera à sa nouvelle création mais le chorégraphe ne laisse rien entrevoir. Le mystère demeure...

EN SAVOIR PLUS

***Brilliant Corner* le 11 février 2012 au Cratère, d'Alès (Gard) et du 22 au 25 février 2012 au Pavillon Noir d'Aix-en-Provence.**

Médiathèque intercommunale

UN ESPACE NUMÉRIQUE DÉDIÉ À LA JEUNESSE

La médiathèque intercommunale Ouest Provence a lancé un portail internet consacré aux 3-12 ans, accessible à partir du portail général de la structure culturelle. Cet espace jeunesse dédié a pour vocation de stimuler la réflexion du jeune lecteur, le guider dans ses choix et l'accompagner dans sa formation citoyenne. L'habillage graphique de cet espace a été confié à l'illustratrice Ilya Green. La clarté de la sélection a été privilégiée. L'espace jeunesse est divisé en rubriques, choisies selon les centres d'intérêts des enfants. Chaque rubrique est construite selon la même architecture : les sites web, les nouveautés et coups de cœur, les magazines et les rendez-vous des secteurs jeunesse de la médiathèque.

Pour en savoir plus : www.mediathequeouestprovence.fr



Œuvre de Lopez disponible à l'arthotèque

Artothèque

ET SI L'ART CONTEMPORAIN S'AFFICHAIT CHEZ VOUS ?

L'artothèque intercommunale prête au public l'ensemble de son fonds, riche de plus de 1500 œuvres, couvrant un large panorama des arts visuels des cinquante dernières années. Elle couvre les domaines du multiple (gravure, sérigraphie, lithographie), de la photographie, de l'impression numérique et de l'œuvre unique (dessin, peinture, monotype et sculpture). Une simple adhésion à la médiathèque intercommunale permet au particulier habitant de Ouest Provence d'emprunter cinq œuvres pour 3 mois. Les entreprises, collectivités et établissements scolaires peuvent emprunter dix œuvres tous les 3 mois. Du 19 janvier au 2 février, l'artothèque présentera ses nouvelles acquisitions à la médiathèque intercommunale de Miramas.

Contact au 04 90 58 53 53 ou www.mediathequeouestprovence.fr

Port-Saint-Louis, terre de record ?

Il y a le vent, l'eau et Alex Caizergues

Premier homme à franchir la barre des 100km/h, le Saint-Louisien est en passe de réaliser son rêve : organiser une compétition sur ses terres. *« Pourquoi faire 24 heures d'avion, aller à l'autre bout du monde, alors que l'on a tout ici ».* Tout ou presque.

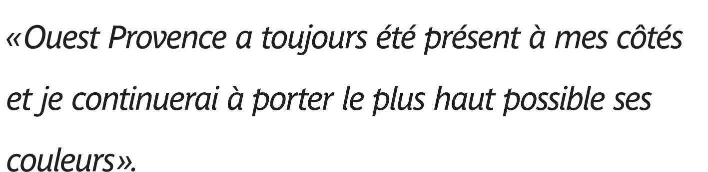
Le 12 octobre 2010, sur une bande d'eau déroulée entre la plage et l'océan Indien, Alexandre Caizergues franchissait la barre symbolique des 100 km/h sur l'eau. Un record historique qu'il devait abandonner à l'Américain Rob Douglas, quelques jours plus tard, mais qu'il compte bien reconquérir en 2012. Et cette fois-ci, pas sur le spot namibien de Luderitz. *« Pourquoi faire 24 heures d'avion, aller à l'autre bout du monde alors que l'on a tout ici. À Port-Saint-Louis, j'ai déjà réalisé des pointes de vitesse de 110 km/h. Mais pour établir un record, il faut des conditions particulières : une mer d'huile et un vent très fort, ce qui est plutôt incompatibles... ».*

Reste donc à "construire", un "stade de vitesse", quelque part en Camargue, dans les plaines humides de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

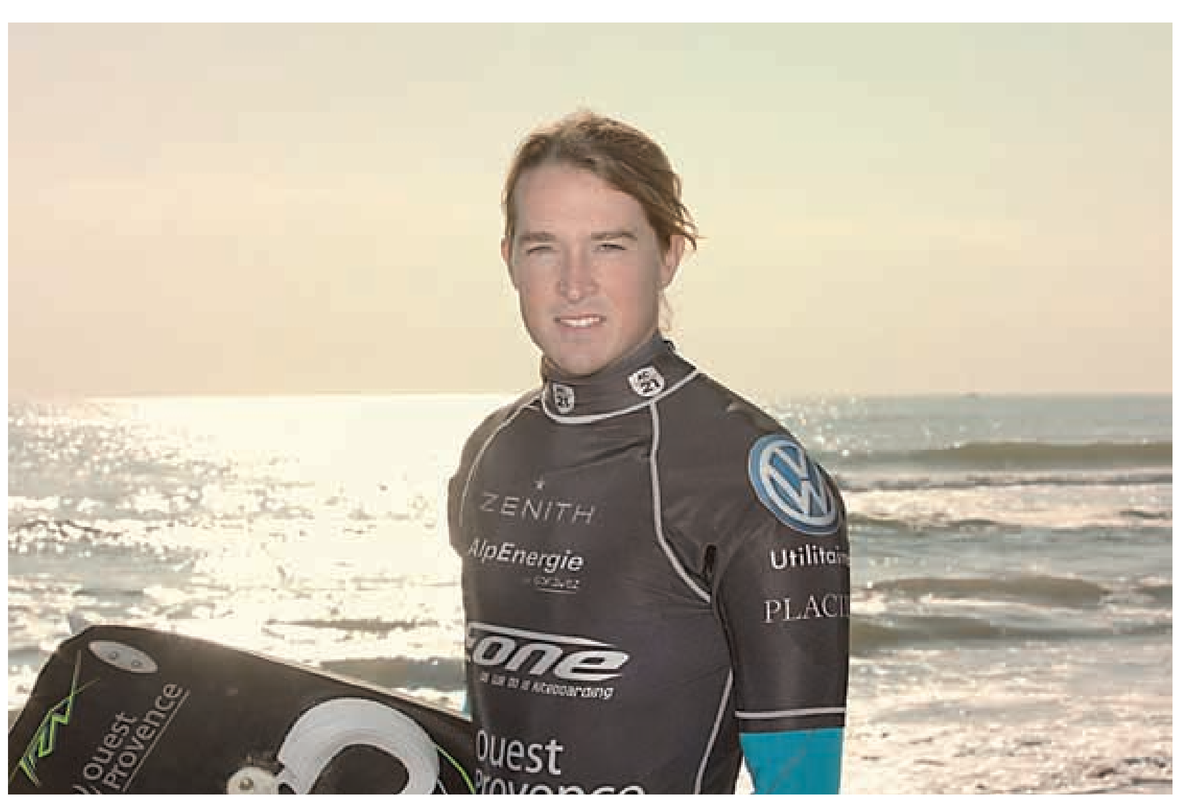
« Les négociations avancent, je suis assez confiant, assure Alexandre Caizergues. *Nous n'en sommes plus au stade du fantasme, mais le rêve est en train de devenir réalité. L'objectif est d'organiser dès le printemps 2012, une compétition de vitesse sur une bande d'eau de 800 mètres de long, dix de large et d'une profondeur de trente centimètres. Il est essentiel de créer un événement pérenne qui puisse rassembler chaque année pendant trois ou cinq ans, les meilleurs riders du monde. Il est nécessaire d'avoir une concurrence forte pour valoriser la performance et faire de cette tentative de record un grand événement. Ce serait une première en France. Pour le kite, pour Ouest Provence, pour Port-Saint-Louis et pour la France, cela aurait un écho médiatique considérable ».*

Le recordman peut compter sur le soutien de l'intercommunalité, son premier et plus fidèle partenaire. *« Ouest Provence a toujours été présent à mes côtés et je continuerai à porter le plus haut possible ses couleurs ».* En novembre, le Saint-Louisien a terminé à la seconde place de la North American Speed Sailing Invitation, la première épreuve américaine de vitesse. En décembre, il était à Perth (Australie) pour disputer la Red Bull Lighthouse to Leighton *(voir ouestprovence.fr).*

Alexandre Caizergues est de retour sur la Plage Napoléon à Port-Saint-Louis. *« Je me prépare physiquement, je travaille également sur le matériel afin d'être prêt au printemps pour la tentative de record de vitesse ».*



« Ouest Provence a toujours été présent à mes côtés et je continuerai à porter le plus haut possible ses couleurs ».



RAPIDO

Triple champion du monde de vitesse en 2007, 2008, 2009.
Deux fois recordman du monde de vitesse toutes catégories en 2008 et 2010.
Deux fois recordman du monde de vitesse kite en 2007 et 2009.
Double champion de France de vitesse.
Vice-champion d'Europe de longue distance 2008.
Vice-champion du monde de vitesse en 2006.
Le 12 octobre 2010 à Luderitz (Namibie), Alexandre Caizergues est le premier homme à franchir la barre des 100 km/h sur l'eau, propulsé par le vent.

En savoir plus : www.alexcaizergues.com

Cohésion sociale

En avant la lecture !

Soutenir les élèves de CP en difficulté dans leur apprentissage de la lecture et l'écriture est l'objectif du dispositif "Coup de pouce". Pour l'année scolaire 2011/2012, trente ateliers sont programmés sur le territoire intercommunal : treize à Miramas, dix à Istres, un à Port-Saint-Louis-du-Rhône et six à Fos-sur-Mer. Ces ateliers, soutenus par l'association À cœur de lire, menés en collaboration avec les écoles du territoire sont animés par trente-trois vacataires et vingt-deux enseignants. Au total, Ouest Provence a consacré 186 200 euros en 2011 à cette action.

Lors du lancement du dispositif pour l'année scolaire 2011/2012, lundi 7 novembre à Fos-sur-Mer, Bernard Granié a rappelé le soutien de l'intercommunalité à cette action en faveur de la culture et de la cohésion sociale : *« la lecture, avant d'être source de plaisir, de découverte, de rêve et de culture, est d'abord un vecteur de relation déterminant pour l'éveil des enfants, mais aussi pour la communication des personnes. Lire et écrire composent la clef de voûte de l'éducation, au cœur de tout projet de société ».*

La lecture, clé de voûte de l'éducation

Les clubs "Coup de pouce" conduisent des actions d'accompagnement dont l'objectif est d'aider les enfants les plus fragiles à lire et écrire. À raison de quatre séances par semaine d'une heure et demie, l'enfant suit un protocole précis qui déroule des activités simples, variées, brèves et ludiques autour de la lecture et l'écriture. *« Trente clubs répartis sur les communes de Miramas, Istres, Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône participent,* précise sa responsable Laurence Dhô. *Vingt-deux coordinateurs-enseignants surveillent le suivi du protocole "Coup de pouce" ».*



Lors du lancement du dispositif "Coup de pouce" à Fos-sur-Mer, les élèves ont signé le contrat par lequel ils s'engagent à respecter les règles de vie des ateliers.

Interview

Patrick Canillade, directeur du Syndicat mixte des transports



Quelle est l'ambition du syndicat mixte que vous dirigez ?

L'ambition est d'unifier les réseaux de transports de Ouest Provence et du Pays de Martigues, et d'améliorer la desserte dès septembre 2012. Il y a également une forte volonté politique de densifier la desserte interne au territoire des deux intercommunalités, mais aussi d'avoir un réseau ouvert sur l'extérieur. C'est dans cet esprit que nous participons à la réflexion conduite par le syndicat mixte départemental des transports mis en place par le Conseil général. En effet la prise en compte de la mobilité des habitants du territoire du SCoT ouest étang de Berre doit dépasser les frontières pour conduire les usagers sur des destinations stratégiques au niveau du département.

Quels sont les objectifs pour les usagers ?

L'enjeu est très important. Nous sommes face à une progression de la voiture sur le territoire. Cette situation génère des embouteillages, de la pollution et une baisse du pouvoir d'achat des familles confrontées à une hausse du prix des carburants. Il faut donc apporter une réponse adaptée en terme de transports collectifs, sur un bassin de vie très vaste, multipolaire et sur lequel on compte un grand nombre de zones d'activité. Sur le moyen et long termes, nous envisageons de mettre en place des lignes à haut niveau de service, c'est-à-dire des fréquences élevées et des aménagements urbains adaptés. En effet, l'attractivité d'une ligne passe par sa fréquence.

Quelles vont être les étapes de la mise en service du nouveau réseau ?

Dès janvier 2012, il y aura un acte fédérateur : le prolongement de la ligne 9 entre Istres et Martigues via Saint-Mitre-les-Remparts. Parallèlement, nous lançons une étude sur la restructuration du réseau. Jusqu'à présent nous étions sur une logique de réseaux adaptés et performants pour les usagers scolaires. Aujourd'hui, d'autres besoins émergent et c'est à ces besoins qu'il va falloir répondre. Les moyens seront mis là où les besoins ont été identifiés. Nous travaillons également sur la problématique des zones d'activité où nous devons trouver des accords afin de mettre en place des déplacements d'entreprises. L'élaboration du plan de déplacement urbain (PDU), dont la réflexion sera lancée dès l'année 2012, permettra de fixer des parts modales sur le territoire et d'augmenter les transports collectifs. Nous avons trois ans, pour construire des aménagements routiers et urbains, mais dès septembre prochain, il y aura des modifications.

Chronologie

L'unification des réseaux de transports de Ouest Provence et du Pays de Martigues est le fruit de discussions conduites entre les élus des deux intercommunalités lors de l'élaboration de leur Schéma de cohérence territoriale commun. Dès décembre 2010, entraient en service des liaisons directes entre Port-St-Louis et Martigues, via Fos et Port-de-Bouc. En février dernier, le syndicat mixte de gestion et d'exploitation des transports urbains était créé. En mars son budget était adopté. Au premier trimestre 2012, le réseau unifié portera un nouveau nom et de nouvelles couleurs.

Environnement

Savez-vous planter les arbres ?

Depuis 2009, dans le cadre de sa compétence environnement, Ouest Provence effectue des opérations de plantation ou de reboisement. Entre novembre 2011 et janvier 2012, 600 sujets seront ainsi plantés dans les six villes de l'intercommunalité.
Chaque commune choisit le site concerné et le public qui doit réaliser les plantations. Ainsi à Cornillon-Confoux, les élèves de l'école primaire planteront 120 plants (amandiers, arbousiers, arbres de Judée, chênes blancs, érables de Montpellier et micocouliers). Les mêmes essences seront réintroduites à Istres et Fos-sur-Mer. 50 pins d'Alep supplémentaires seront plantés par les enfants du centre aéré de Fos-sur-Mer. À Grans, au lieu-dit les Plantades, les enfants du centre aéré et des usagers du foyer du 3ème âge a repeuplé une ancienne oliveraie avec 100 sujets. Quant à Port-Saint-Louis, l'opération de reboisement ont concerné les enfants du centre de loisirs ainsi que toutes les personnes souhaitant se joindre à eux ; 100 plants d'aulnes glutineux, de frênes à fleurs ou oxyphille, de peupliers tremble et saules blanc sont intégrés au site du Bois François. Pour finir, le site de Miramas s'enrichira de 190 nouveaux plants (cèdres de l'Atlas, chênes tauzins, érables champêtres, ginkgo bilobas, liquidambars, merisiers, platanes, séquoïas verts, sorbiers domestiques, pins pignons).
Chaque opération est précédée d'un atelier de sensibilisation assuré par le service pédagogie à l'environnement. Le reboisement est encadré par les agents du service environnement, qui, au préalable, ont eu la charge de la préparation des sols et qui, après les plantations, assureront l'arrosage et le débroussaillage pendant les cinq premières années.



Le service environnement de Ouest Provence anime des opérations de reboisement avec les enfants des écoles du territoire.

Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Pour une dynamique commerciale

La mise en œuvre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), sur le territoire correspond à une volonté intercommunale de dynamiser les commerces en centre ville. La phase de diagnostic terminée, le dossier de demande de subvention a été transmis pour instruction aux services de l'État, gestionnaire du fonds.
Le tissu économique local peut s'appuyer sur une dynamique commerciale encore bien développée dans les centres villes historiques et quelques pôles commerciaux.
Dans le cadre du Fisac, un diagnostic a été établi et présenté à l'ensemble des acteurs du territoire (élus locaux, associations de commerçants, chambres de commerce et de l'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat...). Ce travail permet d'appréhender les conditions actuelles de fonctionnement du commerce de proximité. Ce diagnostic montre que 70 % de la consommation s'effectue à l'intérieur du territoire. Un tel pourcentage s'explique notamment par une couverture commerciale regroupée en pôles d'attraction forts à l'échelle du territoire. Ouest Provence limite ainsi sensiblement l'évasion commerciale, cependant il apparaît que le commerce traditionnel est concurrencé par l'attractivité des grandes et moyennes surfaces commerciales. Dans un tel contexte, le commerce de proximité doit trouver les atouts nécessaires pour mettre en œuvre une stratégie commerciale à l'échelle communautaire. Tels sont les enjeux du Fisac.
L'élaboration du diagnostic a également permis de cerner les atouts et faiblesses des commerces de proximité et de définir les actions les plus pertinentes pour les dynamiser.
Un premier programme d'actions a été élaboré et adressé aux services de l'État pour instruction et financement.
« Ce programme d'actions a été réalisé en prenant en compte à la fois la dimension intercommunale et la spécificité de chacune des communes qui composent Ouest Provence. Soulignons que les associations de commerçants existantes comme celles de Fos-sur-Mer, Istres, Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône, ou récemment créées, comme celles de Grans, adhèrent à cette démarche et se mobilisent pour sa réussite » précise Monique Costes, responsable de la Direction de l'habitat, en charge du suivi du Fisac.



Grande tombola de Noël, une première étape

L'élaboration du Fisac a montré la capacité des associations de commerçants à se mobiliser et à travailler ensemble. Fortes de cette dynamique et dans la perspective du Fisac, les associations de commerçants programment pour cette fin d'année une grande tombola de Noël avec plus de 2000 euros répartis en six bons d'achat à dépenser dans les commerces adhérents sur tout le territoire. Pour participer à la grande tombola de Noël de Ouest Provence il suffit de se rendre dans un commerce membre d'une des associations de commerçants participant à cette opération, du samedi 17 au samedi 31 décembre. Cette tombola est gratuite et sans obligation d'achat.
Le tirage au sort aura lieu au début du mois de janvier avec le principe d'un gagnant par ville remportant un bon d'achat d'une valeur de 300 à 500 euros.

SCENES & CINES
OUEST PROVENCE

17 au 26 FÉVRIER 2012

14e Festival des arts du geste

Les Élancées

Cornillon - Confoux
Fos-sur-Mer • Grans

Istres • Miramas
Port-Saint-Louis-du-Rhône

un événement 

www.scenesetcines.fr
04 42 56 48 48

DIRK BECQUART

L'HOMME QUI VENAIT DU FROID

Concentré d'énergie et véritable visionnaire, le directeur de développement du Grand Port de Marseille veut hisser Marseille-Fos parmi les plus grands ports internationaux.

«U*n port, c'est un peu la vie éternelle. Il vit 24 heures sur 24, 365 jours par an. J'ai toujours été attiré par l'énergie incroyable qui s'en dégage*». Le destin de Dirk Becquart s'écrit ainsi entre les quais des ports d'Europe depuis plus de vingt ans. «*Parce que depuis mon plus jeune âge, cet univers m'a plu*». De la Manche à la mer Baltique, en passant par la mer du Nord, Dirk Becquart a sillonné l'Europe des grands ports. Cet homme charismatique a dorénavant posé ses bagages sur les rives de la Méditerranée, «*une belle mer, sur laquelle depuis l'éternité on a toujours fait des trafics de marchandises*». Nommé au poste de directeur de développement du Grand port maritime de Marseille (GPMM) en mars 2010, Dirk Becquart est à la barre du cinquième complexe portuaire européen.

«*Ma mission est ambitieuse : mettre le port de Marseille à la place qu'il mérite, le faire sortir de sa modestie légendaire pour l'imposer sur la carte internationale du trafic maritime*».

Dirk Becquart l'affirme : le GPMM a les atouts nécessaires pour s'imposer comme un grand. «*L'emplacement géographique de Marseille-Fos, un delta, est idéal. Les navires s'avancent au cœur des terres à desservir. Aucune chaîne montagneuse ne nous bloque. Nous disposons de 550 km de voies fluviales avec la route Rhône-Saône. Il faut le Rhin pour faire mieux ! En outre, nous avons une grande réserve de foncier, ce qui nous offre de belles perspectives de développement*».

Le développement du GPMM passe par la recherche d'investisseurs, afin d'enrichir son activité économique et créer de l'emploi. «*Nous devons chouchouter les sociétés déjà implantées chez nous, notamment nos industriels. Nous devons aussi prendre soin de ceux qui pourraient avoir envie de venir s'implanter sur notre territoire*». Ils ne sont pas légion. Les trouver, les convaincre, les aider à s'installer requiert de la stratégie. «*Nous devons anticiper les mutations du monde de demain, et faire preuve de darwinisme économique. Celui qui réussira sera le plus agile, celui qui s'adaptera le plus vite. Nous devons changer de tactique et nous ouvrir à de nouvelles pistes de développement économique : le gaz en complément du pétrole, la bio-énergie, l'agro-alimentaire, la logistique... Nous devons prendre tous les avantages, notamment en terme d'emplois, de ces branches. Tout en restant en permanence dans une dynamique de l'évolution et de l'anticipation pour ne pas rater une occasion de nous ouvrir à une nouvelle piste de développement*». C'est à ce prix que le port de Marseille-Fos s'ouvrira vraiment à l'international. «*S'il ne le fait pas, il restera un gentil "grand" port dans un monde qui change, et sera voué à décroître*».

L'ouverture du port, Dirk Becquart la lit aussi sur la carte régionale. «*Le développement portuaire ne peut se faire qu'en coopération avec les villes qui l'accueillent ou l'entourent. Un équilibre relationnel est nécessaire entre villes et port pour l'intérêt général. Que ce soit avec Marseille ou avec les communes du territoire Ouest Provence*». Cet enjeu de la communication est de taille. Dirk Becquart lui accorde une grande importance. «*Nous devons coopérer pour hisser Marseille-Fos à sa place, créer de la valeur ajoutée et surtout de l'emploi. Depuis mon arrivée, je sens le changement. Les relations s'intensifient, elles tendent vers le consensus. Nous sommes en train de nous trouver*».

Et si quelquefois cet homme du Nord doute face à la complexité toute méditerranéenne de la vie économique, sociale et politique locale, il se répète qu'aucune mission n'est impossible. Son énergie, sa conviction, sa foi en l'avenir, il les puise dans un credo qu'il se répète chaque jour : «*Ne jamais abandonner !*».

CHRONO

1964 NAISSANCE LE 14 MAI À BRUXELLES **1987** DÉVELOPPE ET GÈRE UN PROJET DE TERMINAL MARITIME DANS LE PORT D'ANVERS **1990** "OWNERS REPRESENTATIVE" POUR L'ARMATEUR AHLERS EN FINLANDE, ET TOMBE SOUS LE CHARME DE CE PAYS **1999** DEVIENT LE DIRECTEUR COMMERCIAL DU PORT DE KOTKA **2006** OCCUPE LE POSTE DE DIRECTEUR COMMERCIAL DU PORT DE GAND EN BELGIQUE **2010** EST NOMMÉ DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU GPMM

Climat et énergie, prêts pour changer ?



Conformément aux engagements internationaux pour la lutte contre les effets du changement climatique, la France encourage la réalisation des plans climat-énergie. Ouest Provence et la Communauté d'agglomération du Pays de Martigues, se lancent dans cette démarche, afin de permettre aux habitants de mieux comprendre les enjeux et de se donner les moyens de changer les choses.

Des prophètes de l'apocalypse aux "climato sceptiques", chacun y est allé de son couplet plus ou moins sérieux sur le climat. Ces polémiques n'ont eu d'autre effet, que de détourner l'attention des citoyens sur la nécessité de se mobiliser. Or, la situation nous demande d'agir, vite et tous ensemble. Dans cette cacophonie, on a oublié que chacun tient entre ses mains le pouvoir de changer les choses. Ici et maintenant.

En 1992, le sommet de la terre de Rio marquait un tournant dans la vie des peuples de la planète. Enfin, au plus niveau de gouvernance, les responsables politiques décidaient d'agir face à la menace planant sur un monde devenu trop vorace de biens, d'espace, d'eau et d'énergie. Face aux besoins croissants d'une population elle-même en expansion, qui compte aujourd'hui 7 milliards d'individus, la terre ne suffit plus. Pour répondre à ces inquiétudes et inciter les peuples à agir concrètement, ont été créés les Agenda 21, programmes d'actions ayant pour but de permettre une meilleure préservation de l'environnement au sens très large, mais prenant également en compte la préservation de l'humain, dans son intégrité comme dans ses relations sociales. Il existe plusieurs déclinaisons de cette démarche, dont une, qui se préoccupe avant tout des énergies et du climat.

Plusieurs menaces tangibles planent au dessus de nos têtes : la couche d'ozone est attaquée par six gaz à effet de serre (GES) dont le CO_2, réduisant notre protection face au rayonnement solaire. La plupart de nos actions sont génératrices de CO_2 : déplacements des véhicules à moteur, productions industrielles et agricoles, production de biens et de services, etc. Sur le plan de l'énergie, le pétrole se raréfie alors que nos besoins vont croissant. Quant au climat, les changements attendus ne sont pas encourageants : hausse des températures, sécheresse, phénomènes météorologiques violents, hausse du niveau de la mer, tout ceci a quitté l'ère de la science fiction pour entrer de plein pied dans les préoccupations de l'État et des collectivités territoriales. Le territoire de Ouest Provence, quant à lui est particulièrement vulnérable à l'ensemble de ces facteurs, de par sa situation littorale, son fort ensoleillement, la présence d'un pôle industriel et de son corollaire : une pollution constante.

Pas de retour à l'âge de pierre

Bien sûr, il n'est pas question d'arrêter de produire, de se déplacer, de se nourrir. Mais nous vivons, comme si l'énergie était inépuisable, la terre extensible, les sols et les sous-sols surexploités renouvelables à l'infini. Mais pour autant, rien n'est perdu, si l'on modifie nos comportements à tous niveaux. L'interdiction de certains gaz, comme le fréon, produit déjà des effets bénéfiques sur la couche d'ozone. Le recours aux énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie...) permet de réduire la consommation de pétrole et d'éviter du CO_2. Enfin, pris à temps, on peut s'adapter aux changements climatiques. Mais cela demande des modifications profondes qui ne nous obligerons pas à revêtir des peaux de bête ! Ouest Provence s'est lancé dans la



Le PCET devra agir sur la problématique des déplacements automobiles.

Tout le monde sur le pont !



Consommer local est un geste positif en faveur de l'environnement.

Pour démontrer qu'il est possible de vivre mieux et de préserver l'environnement tout en faisant des économies, Ouest Provence propose à chacun de participer à l'opération "gestes positifs".
Le diagnostic établi pour le plan climat-énergie territorial constitue le socle sur lequel il sera possible de travailler, afin de produire des actions et des mesures correctives. Les acteurs locaux sont d'ores et déjà impliqués dans six groupes de travail, qui produiront leurs propres actions et propositions dans l'intérêt général. Ces groupes thématiques sont "transports et déplacements", "achat publics", "économie", "aménagement et biodiversité", "habitat et professionnels du bâtiment", "logement et précarité énergétique". Les habitants du territoire seront associés au PCET au travers de multiples opportunités qui lui seront proposées régulièrement. La première est de devenir une "famille à gestes positifs". Mode d'emploi...

Saurez-vous réduire vos factures sans toucher à votre confort de vie ?

Il existe mille et une manières de consommer mieux et moins cher sans pour autant revenir au temps des cavernes. Ouest Provence vous propose de participer à une initiative permettant de faire le bilan de vos consommations, de détecter les "fuites d'euros", de découvrir des méthodes simples et efficaces. Sur la base d'un bilan de vos consommations au 1er janvier 2012, vous pourrez mesurer très vite, vos progrès. L'opération durera un an, elle est ouverte à tous, célibataires, couples, familles, elle permettra aux participants d'échanger, de se rencontrer, d'agir ensemble de façon concrète, ludique et efficace, sans engagement ni contrainte et bien sûr gratuitement.

Pourquoi participer ?

- Pour profiter de conseils de spécialistes... qui n'ont rien à vendre !
- Pour partager des moments sympas et échanger avec les autres participants
- Pour agir concrètement et efficacement pour l'environnement au travers d'une action mesurable.
- Pour diminuer les factures



démarche de plan climat-énergie territorial (PCET), afin de permettre à tous ses habitants de mieux comprendre les enjeux, et de pouvoir se donner les moyens de changer les choses. Cette démarche sera fondée sur une meilleure connaissance de la situation, sur un effort pédagogique très important vis-à-vis de tous, sur l'émergence et la mise en place d'actions. Tout le monde est concerné. Des industriels aux services de l'État, des services des collectivités territoriales au secteur privé et bien sûr, chaque habitant, il n'y aura pas de "petit geste", de mesure ou d'action la plus modeste soit telle qui n'apporte une valeur ajoutée à notre environnement.

ORGANISATION

Un partenariat avec la CAPM au sein du SCoT

Le diagnostic est réalisé dans le cadre du schéma de cohérence territoriale, c'est-à-dire à l'échelle de Ouest Provence et de la Communauté du pays de Martigues. La similitude des territoires face aux enjeux énergétiques et climatiques permet de favoriser un travail commun et de réaliser des économies d'échelle.

Un plan climat-énergie territorial, kezako ?

Les objectifs du plan climat-énergie territorial sont de réduire de manière concrète et chiffrée, les émanations de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'énergie et enfin la vulnérabilité du territoire face au changement climatique. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place des actions. Mais avant tout, il importe de faire un diagnostic : le bilan carbone, le bilan énergétique et la vulnérabilité du territoire.

TYPE DE DIAGNOSTIC	QUE MESURE-T-ON ?	QUELS SONT LES EFFETS PRODUITS ?	QUELS EFFETS SONT ATTENDUS ?
PLAN CLIMAT	L'état du territoire, mais aussi les habitudes de vie, de consommation et de déplacement des habitants.	Les hommes et la nature produisent des effets sur l'atmosphère.	La mobilisation générale de tous les acteurs pour limiter les émissions de GES et réduire la demande d'énergie.
BILAN CARBONE	La quantité de gaz à effet de serre rejetée dans l'atmosphère. Il y en a 6 dont le CO_2 qui attaquent la couche d'ozone qui nous protège.	Tous véhicules motorisés, chauffages et climatisations, industrie, production de biens et services, traitement des déchets, des eaux usées...	La réduction de la production de gaz, la modification de nos comportements, la réduction du gaspillage, l'amélioration des techniques pour un même service rendu.
BILAN ÉNERGÉTIQUE	La quantité d'énergies produite et celle consommée, la part d'énergie fossile et celle d'énergies renouvelables.	Par tous les actes de la vie qui impliquent l'utilisation d'énergie.	La réduction globale de la consommation d'énergie et l'augmentation de la part des énergies renouvelables.
VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE	Les points de faiblesse du territoire au regard des attendus du changement climatique.	Le changement climatique va produire les effets suivants : hausse des températures, épisodes météorologiques violents, montée des eaux...	La mise en place des mesures d'adaptation afin de réduire notre vulnérabilité.

EXEMPLE D'UN GESTE POSITIF :

En hiver, aérez les pièces 5 minutes les fenêtres grandes ouvertes, ainsi l'air ambiant est intégralement renouvelé et les murs n'ont pas le temps de refroidir. L'air frais sera rapidement réchauffé. En revanche, si vous entrebâillez vos fenêtres pendant une longue durée, le renouvellement de l'air sera insuffisant et les murs et le mobilier sont refroidis. Résultat : jusqu'à 16% de chauffage économisé !

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Je m'inscris en envoyant un e-mail à gecco2@ouestprovence.fr ou en téléphonant au 04 42 11 16 24
2. Je suis contacté pour une première réunion
3. Je suis invité à des moments conviviaux
4. Je discute avec les autres participants et avec des spécialistes
5. Je mets en pratique des conseils très simples
6. Je mesure concrètement mes progrès
7. Je sensibilise mon entourage
8. Je fais part de mon expérience si je le désire
9. Gecco2'nomise



POUR ALLER PLUS LOIN :

Calculer votre bilan carbone en moins d'une heure sur www.coachcarbone.org

REPÈRES

Le calendrier

De décembre 2011 à juin 2012 : réunion des groupes de travail
Décembre 2011 : collectes des données
Février 2012 : rendu des bilans
Mars 2012 à juin 2012 : réunions de concertation avec la population
Septembre 2012 : présentation du PCET et des actions proposées par les groupes de travail à la population

Le GECCO2

Le gecko est une petite bête sympathique que l'on trouve en été sur nos murs en Provence. Mais à Madagascar, ce reptile est directement menacé de disparition par le changement climatique. C'est pourquoi Ouest Provence a choisi d'en faire le symbole de son plan climat-énergie territorial : GECCO2 (Gestion de l'énergie, du climat et du CO_2).

Les contacts

Pour joindre le service développement durable de Ouest Provence, en charge de la mise en place et de l'animation du plan climat-énergie territorial : 04 42 11 16 24 ou gecco2@ouestprovence.fr



À l'heure de la cueillette des olives

Le cru 2011 de l'huile Saint Véran, produite à Entressen par Laurence et Samuel Navarro est prometteur. À l'heure de la récolte, rencontre avec des agriculteurs passionnés.

Les pluies d'automne baignent encore une partie de leur oliveraie, lorsque Laurence et Samuel Navarro commencent la récolte des olives en cette mi-novembre. *«À la Sainte Catherine, l'huile est dans l'olive»*, dit le dicton. Celles du mas Saint Veran en sont déjà gorgées, et ainsi qu'ils le font depuis 2002, parents, oncles et amis ont repris le chemin des champs afin d'aider le jeune couple d'agriculteurs entressenois à ramasser les précieux fruits qui offriront leur nectar d'or.

Samuel exploitait déjà 23 hectares de foin de Crau dans la campagne entressenoise lorsqu'il a décidé, avec Laurence, de se lancer en 2000 dans la production d'huile d'olive. *«Nous avons dédié aux oliviers quinze hectares de terres appartenant à mon grand-père et mon oncle* souligne Laurence. *En raison de notre situation géographique, nous relevons de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Provence».* *«Nous avons planté 4700 oliviers. Principalement des Aglandeau, qui donnent à l'huile son goût fruité vert et son ardance, que nous aimons bien,* ajoute Samuel. *Il y a aussi des Salonenque, des Picholine et des Grossane. Nos arbres ne subissent aucun traitement, à l'exception de celui contre la mouche de l'olivier».* Dès 2002, une première récolte, *«faite avec de simples peignes à olives et des parasols de jardin retournés»*, permettait *«de faire plaisir à la famille».* Un an plus tard, en raison d'une production conséquente, les premières ventes étaient possibles. Le volume produit ne cesse d'augmenter d'année en année. Jusqu'en 2008, où une surproduction générale, à l'échelle de la région, sature les stocks des moulins qui ne rachètent pas l'huile de Saint Véran. Laurence doit jouer la commerciale, *«pas facile quand ce n'est pas son cœur de métier».* Par prudence, les jeunes agriculteurs font en sorte de réduire la production par une taille sévère de la moitié de l'oliveraie une année sur deux. *«Il est ainsi plus facile d'écouler raisonnablement notre stock au niveau local,* commente Laurence. *Nous évitons ainsi de prendre des risques trop importants».*









La cueillette des olives se fait en famille. Au ramassage ou au triage, toutes les bonnes volontés sont appréciées.

En cet automne 2011, le vent et la pluie ont sévèrement secoué les arbres, et nombreux sont les fruits qui jonchent le sol. *« Nous n'aurons pas une grosse production,* constate Samuel. *Mais comme c'est général, cela permettra aux stocks de s'écouler et de remettre le marché à niveau pour l'année prochaine ».* À Saint Véran, la cueillette se fait en famille. *« On vient donner un coup de main,* s'exclame Jean-Pierre, un oncle de Laurence. *C'est bien normal pour aider les jeunes ».* L'ambiance, de fait, est conviviale et enjouée. Tout en restant sérieuse. Parce que ramasser les olives nécessite une organisation digne d'une chorégraphie bien rodée.

Sous les frondaisons des oliviers, Laurence veille à ce que de larges filets soient convenablement disposés. *« Les ramasseurs sont équipés de vibreurs mécaniques, reliés à des batteries,* explique Samuel. *Ils peignent les branches, laissant tomber les olives dans les filets. Ces derniers sont ensuite tirés afin de faire rouler et rassembler les olives dans des caisses ».* Le travail en quinconce impulse un rythme rapide, les courtes journées de novembre exigeant une cueillette optimisée en terme de temps. Gisèle, la mère de Samuel, est préposée au triage : *« chaque caisse est vidée sur une grille, qui me permet d'éliminer les brindilles et les feuilles. Les olives triées tombent dans un pallox qui peut contenir jusqu'à 450 kg. Selon les années, nous en remplissons facilement quatre par jour ».*
En ce premier lundi de cueillette, trois "pallox" ont été remplis. Sitôt la nuit tombée, les filets calés avec des caisses pour les retenir des assauts du Mistral, Samuel et Jean-Pierre acheminent la récolte vers le moulin de Château Virant à La Fare les Oliviers. Presser le jour même de la récolte produit une huile de meilleure qualité.

Le moulin de Château Virant, très automatisé, a des airs de ruche. Les pallox de plastique sont stockés à l'extérieur, soigneusement étiquetés selon les producteurs. Pas question pour certains de se mélanger. Ils veulent, comme Samuel, conserver l'homogénéité de leur production et s'assurer que *« leur »* huile provient bien de *« leurs »* olives. Cette année, en raison des fortes pluies d'automne, les olives de Samuel ont une densité d'huile d'environ 16 %. *« Ce qui signifie qu'il me faudra un peu plus de huit kilos d'olives pour faire un litre d'huile, souligne l'agriculteur entressenois. Une année, la densité est montée à 28 %, j'étais gagnant en terme de production ».*

Versées dans un grand contenant en inox, puis acheminées vers un bain de lavage à l'eau froide, les olives sont en premier lieu débarrassées des dernières feuilles par une soufflerie continue. Cette étape est importante car les feuilles, si elles étaient triturées, donneraient de l'amertume à l'huile. Une fois soigneusement lavées, les olives sont mécaniquement broyées. La pâte d'olive est alors malaxée dans des cuves munies de palettes à rotation lente. Les gouttelettes d'huile sont ainsi libérées. Le passage dans une première centrifugeuse sépare définitivement le solide du liquide oléagineux. Une seconde centrifugeuse assure la séparation des molécules d'eau de celles d'huile. Cette dernière est alors expédiée vers des cuves de décantation.Samuel Navarro dispose de plusieurs cuves à Château Virant. Elles sont remplies au fur et à mesure du pressage des cueillettes. *« Nous attendons que le dépôt se fasse avant de mettre en bouteille, précise l'entressenois. L'embouteillage ne se fait donc qu'en janvier ou février ».* L'huile nouvelle est alors prête à livrer toutes ses saveurs et à ravir les amateurs, gourmets et gourmands.

L'HUILE DE SAINT VÉRAN, AU GOÛT FRUITÉ VERT, BÉNÉFICIE DEPUIS 2007 DE L'AOC PROVENCE. LES 10 TONNES D'OLIVES DE LA RÉCOLTE 2011 DONNERONT ENVIRON 1800 LITRES D'HUILE QUI SERONT À LA VENTE AU PREMIER TRIMESTRE 2011.
POUR SE PROCURER L'HUILE DE SAINT VÉRAN : EN VENTE DIRECTE AU MAS GRÉCO 13118 ENTRESSEN TÉL. 04 90 50 68 42 OU SAM.NAVARRO@HOTMAIL.FR
POINTS DE VENTE : BOULANGERIES D'ENTRESSEN, L'ENTREPÔT ET LA CAVE DES BEAUMES À ISTRES.



À travers le territoire Ouest Provence, la magie de Noël va opérer.
Voici quelques rendez-vous incontournables, pour petits et grands.

PORT-SAINT-LOUIS DU-RHÔNE

CHAQUE JOUR DE DÉCEMBRE 2011, PRÉSENTATION DE LA CRÈCHE PROVENÇALE AINSI QUE LA TABLE DES 13 DESSERTS PROVENÇAUX AVEC POSSIBILITÉ DE DÉGUSTATION À L'OFFICE DE TOURISME.

JEUDI 22 DÉCEMBRE
Noël en ville organisé par le comité des fêtes

23 DÉCEMBRE
18h Concert de Noël à l'église proposé dans le cadre de la tournée des "Chants de Noël 2011" du Conseil général 13.

Renseignements :
office de tourisme Tél : 04 42 86 01 21
ou www.portsaintlouis-tourisme.fr

FOS-SUR-MER

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
10h ouverture de la patinoire et des activités de Noël
18h30 remise des récompenses des concours de Noël (crèches, vitrines, décorations intérieures et extérieures) à la salle du conseil municipal

MARDI 20 DÉCEMBRE
20h30 spectacle "Le festival de la magie" au centre culturel Marcel Pagnol

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
20h30 concert "Noël des amériques" proposé dans le cadre de la tournée des "Chants de Noël 2011" par le conseil général 13, à la Maison de la Mer

JEUDI 22 DÉCEMBRE
14h30 le Père Noël de passage à Fos-sur-Mer sur le parvis de l'Hôtel de Ville

VENDREDI 23 DÉCEMBRE
18h-20h soirée "Les délices de Noël"
19h30 feu d'artifice
20h30 soirée contes de Noël proposée par l'association Racino e Aveni à la salle du conseil municipal

MERCREDI 28 DÉCEMBRE
18h et 16h spectacle de magie pour enfant
15h atelier pour " apprenti - magicien" à la salle du conseil municipal

JEUDI 29 DÉCEMBRE
14h à 15h30 lotos des enfants à la salle du conseil municipal

VENDREDI 30 DÉCEMBRE
18h à 22h soirée DJ

Reservations et renseignements :
office de tourisme Tél. 04 42 47 71 96
ou www.fos-sur-mer.fr

MIRAMAS

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
18h spectacle Nocturne des Lanceurs de Drapeaux Italiens et grande dégustation de marrons chauds

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
17h30 Douchka, dans son nouveau show féerique Disney avec danseurs costumes et peluches sur le parvis de l'église

LUNDI 19 DÉCEMBRE
14h - 18h parade "Mes amis les héros" avec Hello Kity, Shreck et Fiona, et Mario Bross
17h30 grand concert de la troupe Bella Ciao et le chanteur Lorenzo

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
17h grand spectacle avec les ours et les loups
14h-18h vide greniers des enfants
Réservations festivités : Sylvie au 04 90 58 10 02

JEUDI 22 DÉCEMBRE
20h30 concert en l'église Saint Louis - Le Noël napolitain proposé par le Conseil général en partenariat avec la ville de Miramas

VENDREDI 23 DÉCEMBRE
14h-18h la parade italienne de Venise avec les échassiers, les jongleurs, le monocycle ainsi que les peluches et musiciens
20h30 concert en l'église Saint Louis, récital classique par Le Souffle du Cantilou

SAMEDI 24 DÉCEMBRE
14h-17h : animation musicale en ville et balade en calèches avec la présence du Père Noël

Programme et renseignements :
office de tourisme Tél. 04 90 58 08 24

ISTRES

MARDI 13 DÉCEMBRE
17h soirée scintillante - distribution de lampions, vin et chocolat chaud sur le parvis de l'office de tourisme. Déambulation dans les ruelles du centre ancien à la découverte des crèches jusqu'à Notre-Dame-de-Beauvoir pour des chants russes et danses provençales

VENDREDI 16 DÉCEMBRE
10h à 16h patinoire et piste de luge glacées.
18h30 parade inaugurale de "Noël sur glace" avec le spectacle déambulatoire "L'effet de sphère" de la Cie Les Quidams

LUNDI 19 & MARDI 20 DÉCEMBRE
14h à 17h ateliers de Noël "Kit'K'do" de la Maison pour tous pour les enfants de 7 à 12 ans

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
19h arrivée des Pères Noël en musique, chansons interprétées par la chorale de la Maison pour tous. L'atelier de l'espace artisanal de la MPT de 10h à 19h exposera et présentera ses réalisations. Soirée Jeunes, organisée par l'Espace Pluriel Jeunes.

SAMEDI 24 DÉCEMBRE
16h fanfare hivernale "Jungle Paradise", spectacle de rue déambulatoire de la Cie les Enjoliveurs.
19h messe de Noël pour les enfants à l'église de la Sainte Famille
23h15 procession de l'église de la Sainte Famille à Notre Dame-de-Beauvoir avec des chants de Noël en provençal suivie de la messe de Noël à 23h45 à l'église Notre-Dame-de-Beauvoir

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE
10h30 messe de Noël à l'église de la Sainte Famille



Sidi Larbi Cherkaoui *Play* avec Shantala Shivalingappa. La chorégraphe Pina Bausch rêvait de ce pas de deux. Les deux danseurs le réalisent.

QUAND SIDI RENCONTRE SHANTALA

Play est une rencontre entre deux danseurs qui évoquent des histoires d'amour et de séparation, des histoires de séduction et d'échecs, réelles ou fictives. Le chorégraphe et danseur Sidi Larbi Cherkaoui et la danseuse Shantala Shivalingappa, spécialiste de kuchipudi, danse traditionnelle indienne, et interprète lumineuse de Pina Bausch et Bartabas, se jouent avec jubilation d'eux-mêmes, de leur identité, confrontent leurs racines et font danser et chanter leurs mondes invisibles. Le premier est belge d'origine marocaine, la seconde est indienne élevée à Paris. Ils ont en commun une double culture et partagent sur scène un ardent plaisir de danser. *Play* est né sous l'impulsion de Pina Bausch, qui avait imaginé réunir les deux danseurs, et lui est dédié. *« Avec Play, titre de leur pas de deux, ils retournent le mot dans tous les sens pour tirer des bords entre jeu d'enfants, de rôles, d'échecs, de masques... Go, play !", c'est parti »,* s'emporte Télérama.

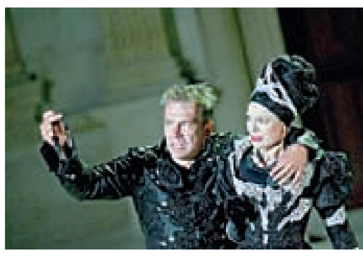
EN SAVOIR PLUS

scenesetcines.fr

Théâtre de l'Olivier, Istres
Le mardi 15 février à 20h30

SÉLECTION

Théâtre



IL Y A QUELQUE CHOSE DE POURRI...

Hamlet de W. Shakespeare
Cie Le Théâtre du Caramel Fou
Mise en scène: Jean Luc Revol
Avec Philippe Torreton, Catherine Salviat, Georges Claisse, Cyrille Thouvenin, Anne Bouvier, Christophe Garcia, Antoine Cholet, José-Antonio Pereira, Yann Burlot, Maximilien Muller, Franck Jazédé, Romain Poli, Jean Marie Cornille

Pour affronter Hamlet, Jean-Luc Revol a choisi un acteur à la mesure de ce rôle insensé, Philippe Torreton, un décor épuré, des costumes somptueux et une troupe de comédiens, dont la magnifique Catherine Salviat. Le Roi du Danemark, est mort récemment. Son frère, Claudius, l'a remplacé comme roi et, a épousé Gertrude, sa veuve. Le spectre du roi apparaît alors et révèle à son fils Hamlet qu'il a été tué par Claudius. Celui-ci doit venger son père et, pour mener à bien sa tâche, simule la folie. Hamlet est une pièce bâtie sur la vengeance. Le Figaro note : *« Dans son interprétation d'Hamlet, l'acteur fameux opte pour l'autodérision plutôt que pour la complexité des sentiments, ce qui rend peut-être le personnage plus "accessible"... (...) c'est un royaume "pourri" qui se décompose en effet sous les yeux du spectateur : roi empoisonné par son frère et sa propre épouse, prince condamné à l'impuissance, promesse d'amour avortée, suicide de toute une génération... Le public ne saurait en sortir indemne. »*
Théâtre La Colonne, Miramas.
Vendredi 10/01/2012. 20h30.



THRILLER

Pluie d'enfer, de Keith Huff. Adaptation : Alexia Perimony et Benoît Lavigne. Mise en scène : Benoît Lavigne. Avec Olivier Marchal et Bruno Wolkowitch

Il pleut sur Chicago et il pleut sur leurs vies. Deux policiers, amis d'enfance, font équipe depuis longtemps. À travers ces personnages, l'auteur tisse une partition dans laquelle la violence urbaine et la difficulté de vivre sont dépeintes sans concession à la manière d'un thriller. Olivier Marchal, cinéaste et interprète de films, trouve ici un rôle à sa mesure, aux côtés d'un Bruno Wolkowitch d'une rare présence. Les deux comédiens s'engagent de toutes leurs fibres dans leurs personnages, deux grands interprètent au service d'une tragédie contemporaine.
Théâtre de Fos-sur-Mer.
Jeudi 26/01/12. 20h30.

RÉSISTANCE

Il était une fois Germaine Tillion, d'après l'œuvre de Germaine Tillion. Mise en scène Xavier Marchand. Avec Valentine Carette, Valérie Crunchant, Camille Grandville, Pascal Omhovère et Myriam Sokoloff.

Trois périodes marquent la vie extraordinaire de Germaine Tillion : ses missions de jeune ethnologue dans l'aurès algérien entre 1934 et 1939, son entrée en résistance et sa déportation entre 1940 et 1945, puis son implication active durant la guerre d'Algérie. Séduit par l'esprit, la lucidité et la clairvoyance de cette femme à l'engagement extraordinaire, et s'appuyant sur trois de ses écrits : *Il était une fois l'ethnographie*, Une opérette à Ravensbrück et *Les Ennemis complémentaires*, Xavier Marchand a créé un spectacle passionnant de bout en bout. Mêlant cartes, photos, films, récits en langue berbère et chants, cinq comédiens confondants de vérité, nous entraînent vers ces lieux, ces temps d'expérience et d'action, fondements de la pensée de cette grande dame, ethnologue engagée.
Une soirée pleine d'émotion qui débutera avec une soupe et un buffet offerts à tous les spectateurs pendant l'entracte.
Théâtre de l'Olivier, Istres.
Vendredi 3/02/12. 19h.

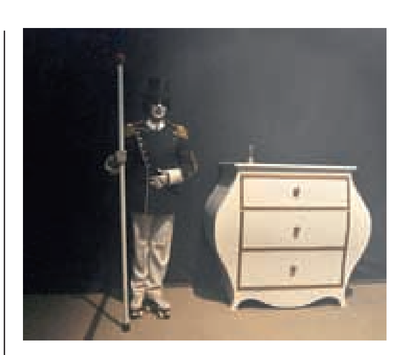
Jeune public



CONTE ESQUIMAU

Inuit Nunaat, avec Julien Labouche, Elisabeth Pesé.

C'est l'été au Groënland, deux familles inuites se rencontrent. Les aînés racontent des histoires, les jeunes se marient. Malgré la joie qui règne, Ninioq, une femme âgée pleine de sagesse, sent que le monde dans lequel elle vit est sur le point de basculer. Julien Labouche joue avec la musicalité des mots et la beauté des images du grand Nord. Sur scène, l'illustratrice Elisabeth Pesé, au gré des paroles du conteur, évoquera l'épopée de cette famille peu ordinaire...
En partenariat avec la médiathèque intercommunale du site de Cornillon Confoux.
Médiathèque de Cornillon-Confoux. Mercredi 18/01/12. 16h.



IL PRICIPE

Le Prince Minuit
Cie Teatropersona (Italie).
Mise en scène : Alessandro Serra.

Voici l'histoire étrange et un peu effrayante d'un prince né à minuit et éperdument amoureux de l'obscurité et des étoiles. Un prince contraint de vivre seul dans un manoir brumeux pour échapper à la malédiction d'une sorcière éconduite qui promet de le transformer en monstre hideux le jour où il tombera amoureux... Pour connaître la fin de ce conte il faut passer par une commode, à la manière d'Alice dans l'œuvre de Lewis Carroll et se laisser guider par de drôles de personnages dans un univers à la fois féerique et noir, proche du monde de Tim Burton. Teatropersona est l'une des jeunes compagnies émergentes du moment, elle a remporté plusieurs prix. Tout public à partir de 6 ans.
Théâtre de Fos.
Du 31 janvier au 4 février 2012.

La programmation et les réservations sur scenesetcines.fr

Sport communautaire

PETIT BASKETTEUR DEVIENDRA GRAND ?

Dans le cadre des missions d'intérêt général assurées par les clubs sportifs de haut niveau de Ouest Provence, les professionnels du Fos Ouest Provence Basket se sont rendus à l'école Jacqueline Auriol d'Istres pour sensibiliser des élèves de CM2 aux règles et techniques du basket. Un temps de partage apprécié par les petits et les grands. Le vendredi 25 novembre à la halle Parsemain de Fos-sur-Mer, les écoliers ont assisté, avec plaisir et fierté, au match du FOPB contre Quimper. De quoi susciter des vocations !

Poparts

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN



Jeudi 12 janvier à 18h : présentation de la nouvelle plaquette 2012-2013.
Jusqu'au 15 janvier 2012 : “La vie en grand selon Lilian Bourgeat”.
Du 27 janvier au 27 mars : “L'absence de règles est-elle une règle en soi ?”, exposition de Vincent Mauget. Vernissage 26 janvier à 18h30.
Centre d'art contemporain intercommunal 2, rue Alphonse Daudet 13800 Istres - Tél : 04 42 55 17 10 Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi et le dimanche de 14h à 18h, fermé le lundi matin.

Artothèque

Du 19 janvier au 2 février : présentation des nouvelles acquisitions à la médiathèque de Miramas - Prêt à décrocher : jeudi 2 février à 18h30.
Du 10 au 29 janvier : exposition “Tirez la ligne” au Centre culturel Marcel Pagnol à Fos-sur-Mer.
Du 7 au 25 février : “La Galerie au noir : fragments” à la médiathèque de Miramas.
Du 7 au 19 février : “Sur les traces de Mona-Lisa” au Centre culturel Marcel Pagnol à Fos-sur-Mer.
Du 25 février au 17 mars : “Femmes artistes” au Centre culturel Marcel Pagnol à Fos-sur-Mer - Prêt à décrocher samedi 17 mars.

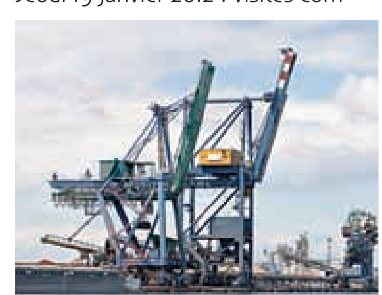
Adapp Ouest Provence

COURS D'HISTOIRE DE L'ART

Première année : mercredis 4 janvier (Edouard Manet et Edgar Degas) et 8 février (l'architecture de la première moitié du XIXème siècle) à la salle Fellini 1, de 18h45 à 20h15 au CEC les Heures Claire à Istres.
Deuxième année : mercredis 4 janvier (le symbolisme) et 8 février (l'architecture de la seconde moitié du XIXème siècle) à la salle Fellini 1, de 17h à 18h30 au CEC les Heures Claires à Istres.
Initiation à la lecture de la peinture : mardi 14 février de 15h à 17h à la salle Féllini 1 au CEC les Heures Claires à Istres.

SORTIES CULTURELLES

Jeudi 19 janvier 2012 : visites com-



mentées en bus de la Z.I.P. du Golfe de Fos, le plus grand complexe industrialo-portuaire du sud de l'Europe implanté sur 9200 ha et du terminal méthanier.
Dimanche 19 février 2012 : Musée des Beaux-Arts et Carré d'art Musée d'art contemporain à Nîmes.

CONFÉRENCES

Mardi 10 janvier à 18h30 au Coluche à Istres : “l'art en mouvement, l'héritage de Marcel Duchamp”.
Mardi 14 février à 18h30 au Coluche à Istres : “l'art en mouvement, Christo”.
Mardi 21 février à 18h30 au Coluche à Istres : “l'art de la ville, Gustave Eiffel”.

EXPOSITIONS

Sculpture : Sonia Mandel. Du 6 janvier au 12 février 2012 à l 'Espace Robert Hossein à Grans. Vernissage le vendredi 6 janvier à 18h30.
Dessin : Jeremy Falchi, du 31 janvier au 1er mars 2012 à la médiathèque intercommunale à Fos-sur-Mer. Vernissage le mardi 31 janvier à 18h30.

STAGES

Stages de création multimédia avec Vincent Makowski.
Samedis 14, 21, 28 janvier et samedi 4 février 2012 de 14h à 17h30 à la MJC de Martigues.
Renseignements et inscriptions : Adapp Ouest Provence 2, rue Alphonse. Daudet 13800 Istres - Tel : 04 42 34 20 66 ou http://ass.adapp.free.fr.

Maison de l'emploi

SEMAINE SECTORIELLE

Du 21 au 25 février, semaine sectorielle hôtellerie-restauration-tourisme en partenariat avec la Cité des Métiers.
Contact : Maison de l'emploi au 04 42 56 21 19 ou www.mdeouestprovence.fr

Ambassadeurs du tri

SENSIBILISER AUX GESTES DU TRI

L'équipe des ambassadeurs du tri informe et sensibilise des habitants de Ouest Provence aux gestes du tri.
À Istres, du lundi 2 janvier au vendredi 2 mars 2012 : quartier du Chenil, boulevard de Vauranne
À Miramas, du lundi 5 mars au vendredi 30 mars 2012 : quartier Chantegrive, Les Rivières.



Médiathèque intercommunale



Samedi 17 décembre à 20h
Nuit du conte avec Olivier Ponsot, Pascal Quéré et Marie Ricard au CEC les Heures Claires, hall de la Maison pour Tous à Istres.
Tout public, entrée libre.

Mardi 31 janvier 2012 à 18h : contes avec Claude Boué dans le cadre du projet d'atelier d'écriture contes en partenariat avec l'Association Aide à Domicile en Milieu Rural à la médiathèque intercommunale de Miramas.

CAFÉ LECTURE

Mardi 10 janvier 2012 et mardi 14 février 2012 à 15h
Café lecture pour partager vos coups de cœur autour d'un café et découvrir la sélection des bibliothécaires à la médiathèque intercommunale de Miramas.
Jeudi 16 février 2012 à 15h
Causerie sur Aliénor d'Aquitaine avec Jacqueline Blanchard, antiquaire, en partenariat avec l'Association Rêves-Éducation Nationale à la médiathèque intercommunale de Miramas.